
MUNICIPALES 2020

Nos 5 propositions pour faire de Pont a Mousson une ville 100 % cyclable !

1 - Adopter un plan vélo.....	2
2 - Développer un réseau cyclable cohérent	3
3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous	4
Une ville pour ses habitants et non pour le trafic automobile.....	4
Encourager les moyens de déplacement alternatifs à la voiture.....	4
4 - Actionner tous les leviers complémentaires au développement du vélo.....	5
Multiplier le stationnement vélo.....	5
5 - Promouvoir une culture vélo à Pont a Mousson.....	5
Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire	5
Communiquer sur les bienfaits et les avantages du vélo.....	6
Annexes.....	7
Annexe 1 : Carte des points noirs des aménagements cyclables souhaités réalisés par le baromètre des villes cyclables 2019.....	7
Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Pont a Mousson.....	8

Le vélo : une demande forte des habitants !

Les avantages du vélo sont désormais connus de tous :

- Plus rapide que la voiture en ville,
- Plus économique que la voiture pour les usagers (achat, entretien) ET pour la collectivité (infrastructures),
- Bon pour la santé et le moral,
- Respectueux de l'environnement.

Au-delà de ces atouts indéniables, il est facile de constater que Pont a Mousson est compatible avec la pratique généralisée du vélo : peu de dénivelle et des pôles d'attraction, des équipements générateurs de déplacements accessibles en moins de 15 mn à partir de la Mairie.

Pourtant, à Pont a Mousson, on prend sa voiture. Pour aller chercher le pain, faire ses courses ou encore poser ses enfants à l'école, le réflexe est de se glisser derrière son volant.

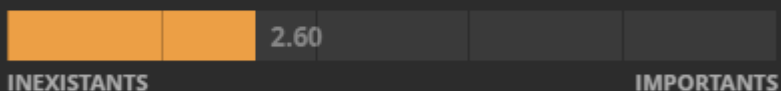
Le potentiel de report modal pour ces petits déplacements est donc énorme.

Le palmarès des villes cyclables a été publié. Pont a Mousson a obtenu la note défavorable de 2,43 sur 6. Les efforts de la ville ne sont satisfaisants.

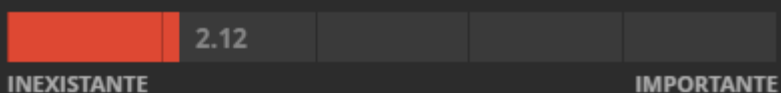


EFFORT DE LA VILLE

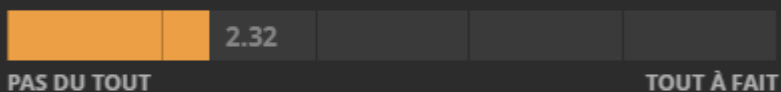
Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la ville sont



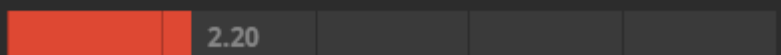
La communication en faveur des déplacements à vélo est



Selon moi, la mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo



Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés sur les itinéraires cyclables est



Pont a Mousson a tout à gagner en améliorant sa cyclabilité et en devenant ainsi une ville plus agréable, plus apaisée, où il fait bon vivre.

Nous vous proposons ici cinq leviers sur lesquels vous pouvez agir pour rendre notre commune cyclable et accueillante pour les piétons et les cyclistes.

1 - Adopter un plan vélo

"Une ville cyclable se construit pas à pas, mais nécessite une stratégie, un plan d'ensemble. Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un affichage politique fort pour l'ensemble du mandat. L'objectif d'un plan vélo est de définir un réseau cyclable communal et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...) et d'y associer des moyens dédiés."

Extrait du Guide des aménagements cyclables, association Paris en Selle.

Un plan vélo doit viser en priorité la mise en place d'un réseau cyclable local, qui permet de rallier les différents pôles d'attractivité et de transport de la commune de manière rapide, sécurisée et confortable. Ce réseau doit être cohérent et sans interruptions. Afin de répondre aux attentes des habitants, il est important de concerter ce plan vélo pour prendre en compte l'ensemble des usages.

Afin de répondre aux attentes des habitants et des cyclistes, il est essentiel de dialoguer régulièrement, et surtout en amont des projets, avec les représentants des cyclistes. Cette concertation permettra de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et des cyclistes et s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.

2 - Développer un réseau cyclable cohérent

L'offre "vélo" s'est globalement étoffée en France, notamment avec l'accroissement des itinéraires cyclables et du réseau structurant (autour des vélo-routes et voies vertes, entre autres) dans toutes les régions.

Cette offre s'est également accompagnée du développement des différents types de vélos : vélos à assistance électrique (VAE) permettant de se jouer des côtes, vélo pliants, ou encore bi et triporteurs, permettant de transporter les enfants ou des marchandises. Cependant, notre association a pu constater que le principal frein au développement du vélo à Pont a Mousson est aujourd'hui le sentiment d'insécurité.

En effet, lorsque la circulation automobile est dense, les cyclistes ont besoin de se sentir en sécurité. C'est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de faire du vélo son moyen de déplacement au quotidien. Un carrefour, un rond-point sans aménagement cyclable peut suffire à dissuader les habitants d'utiliser le vélo comme mode de déplacement. Une succession d'aménagements déconnectés les uns des autres restera souvent inutilisée à l'image d'une route qui serait constamment interrompue par des passages non-carrossables. La continuité du réseau est un critère de sécurité majeur et la condition pour permettre le développement du vélo.

Si tout le monde ne peut pas s'improviser aménageur, des cabinets de conseils en mobilité durable peuvent soutenir la ville dans cette démarche et trouver des solutions en prenant compte de l'existant.

3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous

Les habitants de Pont a Mousson souffrent aujourd'hui des nuisances croissantes de la circulation automobile : bruit, pollution, congestion, insécurité pour les piétons, les personnes en fauteuil, les cyclistes... Le cœur de ville est devenu un lieu où la voiture prend plus de place que l'humain.

Ce trafic - constitué de véhicules en transit qui traversent notre ville, mais aussi du trafic local - contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants. Favoriser le vélo c'est aussi construire une ville où l'humain se réapproprie la ville, où les parents n'ont pas peur de laisser leur enfant jouer dans la rue, ou aller seul à vélo à l'école, et où les habitants les plus fragiles sont davantage en sécurité.

Une ville pour ses habitants et non pour le trafic automobile

Réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés permet à moyen terme de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et donc les nuisances qu'ils produisent en limitant l'usage de la voiture aux déplacements des personnes pour lesquelles la voiture est nécessaire (personnes handicapées ou ayant des difficultés à marcher, déplacement de marchandises lourdes, artisans...).

Pour autant, une offre de stationnement lisible et bien organisée permet de ne pas pénaliser les commerces, bien au contraire : eux aussi vont pouvoir se réapproprier des espaces aujourd'hui dédiés à la voiture (terrasses agrandies).

Encourager les moyens de déplacement alternatifs à la voiture

Une ville accueillante est une ville où la voiture ne monopolise pas l'espace public, c'est une ville où il est facile et agréable de se déplacer à pied, en roller, en trottinette ou à vélo. Encourager la marche et le vélo, c'est aussi favoriser les petits commerces et l'animation du centre-ville.

Les double-sens cyclables (DSC) ne doivent pas constituer l'essentiel du réseau cyclable, ils présentent de nombreux avantages :

- Réduction sensible des distances,
- Meilleure lisibilité des itinéraires,
- Plus grande perméabilité des quartiers,
- Itinéraires plus sûrs permettant d'éviter les grands axes et des manœuvres risquées (tourne à gauche),

- Les autres usagers profitent aussi d'une meilleure sécurité, grâce à la réduction de la vitesse des véhicules motorisés.

4 - Actionner tous les leviers complémentaires au développement du vélo

Multiplier le stationnement vélo

Le vol est aujourd'hui l'un des obstacles à la pratique du vélo. Pour y remédier, notre commune doit proposer aux cyclistes du stationnement de qualité et en grand nombre. Cette offre doit viser tous les pôles d'attractivité de la ville : écoles, commerces, administrations, centres associatifs...

Si Pont a Mousson est déjà dotée d'un réseau d'arceaux vélos, ils convient de développer d'avantage cette offre de stationnement, et de la rendre visible. Les arceaux ne doivent plus se contenter des petits "trous" que les contraintes de la ville (stationnement auto, marchés, fête foraine...) veulent bien leur laisser.

Se déplacer à vélo et pouvoir stationner de façon sécurisée doit être facile afin de ne pas décourager les bonnes volontés.

De plus, associer vélo et commerces de proximité, notamment en centre-ville, est une bonne idée pour l'économie locale ! Sur une seule place de stationnement auto, 5 arceaux à vélos peuvent être positionnés, soit 10 vélos. Les cyclistes sont des clients plus réguliers et ils limitent leurs déplacements donc achètent local. Le stationnement aux abords de ces commerces permet de favoriser cette dynamique.

Cette logique vaut également pour les touristes qui se déplacent à vélo dans notre ville, car ceux-ci dépensent plus dans nos commerces que les motorisés (source : étude PNRA).

5 - Promouvoir une culture vélo à Pont a Mousson

Faire du vélo une évidence dans les déplacements quotidiens implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge, mais également au sein des services municipaux, qui ont un rôle d'exemplarité.

Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et les moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids en France. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a

décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l'école (<http://www.sports.gouv.fr/savoirroulervelo/>) : tout enfant entrant en 6^e doit être capable de rouler à vélo, en conditions de circulation. La municipalité de Pont a Mousson peut accompagner cette mesure !

Par exemple, la ville de Meudon, pionnière en la matière, a mis en place un circuit d'apprentissage vélo. Accessible sans conditions et gratuitement en journée, il permet à tous, dès 2 ans, de s'initier à la maniabilité sans voitures !



Circuit d'apprentissage de la ville de Meudon

E

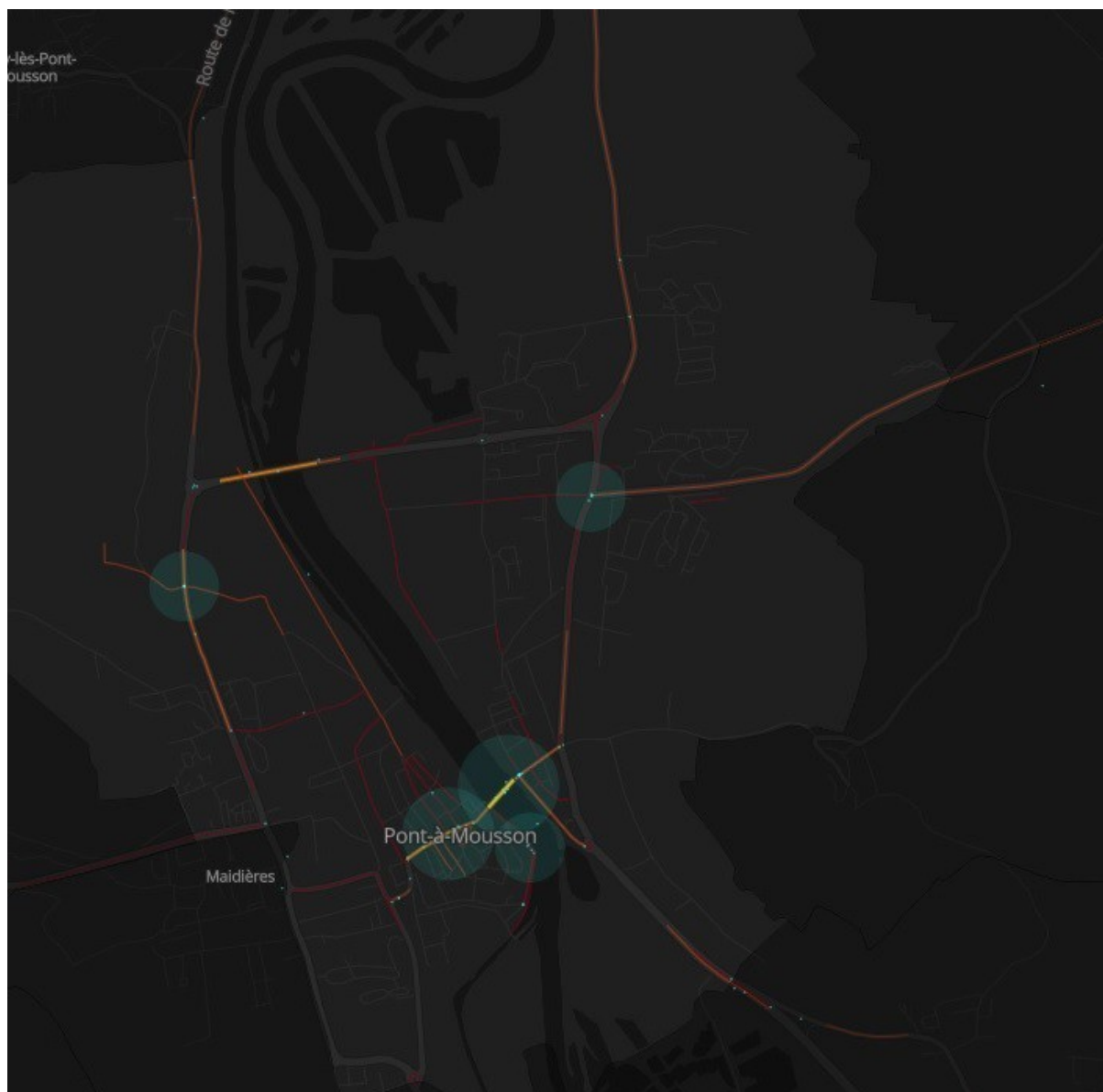
Communiquer sur les bienfaits et les avantages du vélo

Une communication positive et régulière sur les bénéfices et avantages du vélo permet d'instaurer un climat favorable au vélo et de lui donner une visibilité. Le vélo doit être considéré, au même titre que la voiture, comme un moyen de transport crédible pour le quotidien des mussipontains.

Aussi, plus les cyclistes seront présents dans les supports de communication de la ville, plus ils gagneront en légitimité par rapport aux autres utilisateurs de la route. Si les automobilistes sont sensibilisés à la cohabitation avec les vélos, les cyclistes pourront rouler plus sereinement. Ce sentiment de sécurité provoquant de nouvelles vocations, le cercle vertueux se met en place.

Annexes

Annexe 1 : Carte des points noirs des aménagements cyclables souhaités réalisés par le baromètre des villes cyclables 2019



Nous voyons sur cette carte que les points noirs cités par les cyclistes de Pont à Mousson se concentrent au centre ville et sur le pont Gelot.

Deux grand carrefours sont aussi dangereux.

Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Pont a Mousson

En tant que candidat.e à l'élection municipale de PONT A MOUSSON je m'engage si je suis élu.e à :

Fait à le

Signature :